

Fiche technique

Vitogran 66

Description du produit	Granol Vitogran 66 est un mortier à prise accélérée à base de ciment avec une granulométrie de 1 mm pour des rénovations à l'intérieure (zones humides) et des applications spéciales à l'extérieure.
Composition	Liants: ciment, chaux hydratée, liants organiques Additifs: matière de remplissage minérale Adjuvants: entraîneurs d'air, additifs de rétention de l'eau, etc.
Champ d'application	Vitogran 66 adhère au béton, aux dégrossissages et lissages à base de ciment, panneaux fibre-ciment, finitions et peintures (ne pas appliquer sur des peintures à l'huile ou à la chaux), pose de profiles etc. Vitogran 66 peut recevoir des crépissages, finitions à gicler, lissages etc. à base minérale ou dispersion ainsi que carrelages céramiques (<1 600 cm ²), après un temps de séchage suffisant.
L'épaisseur de la couche	3 – 10 mm
Consommation	par m ² env. 1.5 kg/mm épaisseur de la couche
Form de livraison	Sac à 25 kg
Traitement	Addition d'eau par sac env. 8 litres Temps de traitement env. 60 minutes Ne pas travailler en dessous de +5° C Vitogran 66 est appliqué à la main ou à la machine sur des supports solides, propres et secs. Lors d'une deuxième couche, la première est absolument à gratter
Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10

Ciment de Portland [Cr(IV) < 0.2 ppm],

CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4

Hydroxyde de calcium

CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/réceptacle dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

